



AVIS AUX RÉSIDENTS

RÉFECTION DE LA RUE PAPINEAU, À PLAISANCE

Depuis le 19 avril dernier, le ministère des Transports, en collaboration avec la Municipalité de Plaisance, a repris les travaux dans le cadre du projet de reconstruction de la chaussée et de remplacement des services municipaux sur la rue Papineau. Rappelons qu'en octobre, le remplacement des services municipaux sur le chemin des Presqu'îles, entre la rue Lalande et la route 148, a été effectué.

Les travaux sur la rue Papineau, qui se termineront à la fin de l'été 2022, consistent principalement à procéder :

- à la réfection du réseau d'eau potable et d'égouts sanitaires et pluviaux;
- à la réfection de la fondation de la chaussée;
- à la réfection du revêtement de la chaussée en enrobé bitumineux;
- au remplacement et à l'ajout de bordures et de trottoirs.

Gestion de la circulation

Durant toute la durée des interventions, la rue Papineau sera fermée à la circulation, et ce, à partir de la route 148 jusqu'à 850 mètres au nord du chemin de fer. Les usagers devront alors emprunter la route 148, la montée Saint-François et le chemin des Cascades afin de contourner cette fermeture. **Toutefois, la circulation locale sera autorisée afin de permettre l'accès aux résidences.**

Il est à noter que des fermetures complètes et ponctuelles pourraient avoir lieu sur certains tronçons du chantier. Les résidentes et résidents devraient alors emprunter le chemin de détour mentionné précédemment.

Des entraves sont également prévues sur la route 148. Elles seront diffusées en temps opportun sur [Québec 511](#).

Le Ministère invite les usagers de la route à faire preuve de prudence durant les travaux et à respecter la signalisation qui sera mise en place.

Pour plus d'informations

Pour formuler un commentaire ou faire une demande de renseignements, vous pouvez joindre la Direction générale de l'Outaouais en composant le 511 ou en consultant la section « Nous joindre » du site transports.gouv.qc.ca.